



PREMIER MINISTRE

## INVITATION PRESSE

Commissariat général  
à la stratégie  
et à la prospective

**Le Commissariat général à la stratégie et à la prospective**  
présentera, en exclusivité à la presse, l'étude :

### L'usage de la propriété intellectuelle par les entreprises : quels leviers pour de meilleures pratiques ?

**Le mercredi 19 mars 2014 à 10h30**  
au Commissariat général à la stratégie et à la prospective  
18, rue de Martignac – 75007 Paris

***En présence de Jean Pisani-Ferry,  
Commissaire général à la stratégie et à la prospective,  
et de Pierre Ollivier et Philippe Simon (cabinet Winnove)***

D'après une étude Thomson Reuters, **la France figure en 2012 au troisième rang dans le classement mondial des 100 principaux « innovateurs mondiaux », derrière les États-Unis et le Japon.** Cependant, de fortes disparités existent : si les grands groupes se classent favorablement au niveau international lorsque l'on utilise diverses données de brevets comme indicateur, les entreprises françaises de moindre taille rencontrent davantage de difficultés et sont beaucoup plus en retrait.

L'analyse montre en effet que **les entreprises – et surtout les PME – envisagent encore trop souvent la propriété intellectuelle comme un centre de coût et comme une affaire d'experts.** Elles gagneraient à la considérer davantage comme outil stratégique de développement économique, permettant à la fois de sécuriser et de valoriser leur effort d'innovation.

**Le Commissariat général à la stratégie et à la prospective, suite à la commande d'une étude au Cabinet Winnove, affine le diagnostic et en tire des enseignements pour les politiques publiques, qui seront présentés le 19 mars, afin de favoriser l'innovation par une meilleure utilisation des droits de propriété intellectuelle.**

#### Contacts presse :

**Jean-Michel Roullé**, Responsable de la communication Tél. 01 42 75 61 37  
[jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr](mailto:jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr)

**Joris Aubrespin**, Chargé des relations presse  
Tél. : 01 42 75 60 27  
[joris.aubrespin@strategie.gouv.fr](mailto:joris.aubrespin@strategie.gouv.fr)

**Le Commissariat général à la stratégie et à la prospective (CGSP)** est au cœur des démarches de réflexion et de concertation nécessaires à la conduite des politiques publiques et à la modernisation du pays.

Rattaché au Premier ministre, qui arrête son programme de travail annuel, **il apporte son concours à la détermination des grandes orientations pour l'avenir de la Nation et des objectifs à moyen et long terme de son développement économique, social, culturel et environnemental, ainsi qu'à la préparation des réformes.**

A ce titre, il impulse et favorise la définition de stratégies d'action à moyen et long terme et le développement des études prospectives, des pratiques d'évaluation des politiques publiques, des bonnes pratiques de concertation et des comparaisons internationales et territoriales. Il travaille en réseau avec les conseils spécialisés.